

Le Canada à la
trente et unième
Session de l'As-
semblée générale
des Nations
Unies

Certains critiques ont déploré récemment la tendance qui se dégage de la fiche de votes du Canada aux Nations Unies sur les résolutions touchant Israël et le Moyen-Orient. Selon eux, le Canada, qui votait invariablement en faveur d'Israël, a commencé en 1973 à s'abstenir de plus en plus souvent sur des résolutions controversées, à l'instar des pays de l'Europe occidentale. En agissant ainsi, poursuivent-ils, le Canada se serait associé à un complot qui, quels que soit sa forme et ses motifs, vise à nier la légitimité d'Israël. Ce complot aurait déjà réussi à ébranler le prestige international de l'État juif. Pourtant, ces mêmes critiques ont reconnu que les votes du Canada étaient habituellement favorables à Israël. L'ambassadeur israélien au Canada s'en faisait justement l'écho il n'y a pas longtemps devant un auditoire montréalais.

Voyons maintenant les choses de plus près. L'appui que nous accordons à Israël aux Nations Unies a toujours été conforme aux principes énoncés dans la Résolution 242. Nous ne votons pas de façon inconditionnelle, peu importe qu'Israël ait tort ou raison — une telle attitude ferait sûrement douter de la moralité de notre action —, mais bien en tenant compte de trois facteurs déterminants: d'abord, la teneur ou le contenu de chaque résolution; ensuite, le contexte dans lequel chaque résolution est présentée; et enfin, les effets présumés du vote canadien et de son explication sur la situation au Moyen-Orient et sur nos relations avec d'autres pays.

Je me propose donc aujourd'hui d'examiner en détail les décisions du gouvernement canadien sur quelques-unes des principales résolutions présentées sur le Moyen-Orient devant la dernière Assemblée générale des Nations Unies et la dernière Conférence générale de l'UNESCO.

Dans bien des cas, nous avons adopté des positions conformes au point de vue d'Israël: nous avons voté contre toutes les résolutions qui, à nos yeux, faisaient du sionisme une forme de racisme. Nous avons aussi voté contre les résolutions qui mettaient Israël sur la sellette, sans raison ou d'après des allégations non fondées, ou qui cherchaient à remplacer par une autre base de règlement la Résolution 242 du Conseil de sécurité. Il y a eu d'autres résolutions, modérées dans leur forme et, à notre avis, constructives dans leur fond, que nous avons cru bon d'appuyer. Dans d'autres cas enfin, nous nous sommes abstenus, parce que c'était là le meilleur moyen de nous prononcer sur des résolutions qui comportaient à la fois des éléments acceptables et inacceptables.

Dans tous nos votes, que nous nous soyons prononcés dans le même sens qu'Israël ou non, nous avons, au mieux de notre jugement, obéi à une politique qui se veut au service des intérêts à long terme de l'État juif.

L'examen du bilan des votes à l'ONU révèle que les votes du Canada cadrent généralement avec la position d'Israël — davantage en fait que ceux de tout autre membre de l'ONU, excepté les États-Unis. Les décisions que nous avons prises ont toujours été fondées sur notre opposition à toute tentative visant à miner ou à enfreindre les Résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, ou à préjuger de leurs dispositions.

On dit parfois que nous faisons trop attention à la manière dont les autres vont voter, que nous nous préoccupons trop de savoir si nous serons "en bonne compagnie",